



FÊTE DU CROSS

Championnats de **Haute-Saône**
de Cross-Country 2024

Support des Championnats de BFC Sports Adaptés

Dimanche 14 Janvier

au lac de Vesoul-Vaivre

A partir de 12h50

Ouvert à tous

Non licenciés sur présentation certificat médical aptitude course à pied en compétition

Infos & contact : gahs.fr - 06 74 12 34 58 - club@gahs.fr



INFORMATIONS GENERALES

Le Championnat Bourgogne-Franche-Comté de para-cross adapté est organisé par la Ligue BFC du Sport Adapté, en partenariat avec **Mon Club Adapté 71 et le Groupe Athlétique Haut-Saônois**, que nous remercions chaleureusement pour leur accueil.

La compétition se tiendra le **dimanche 14 janvier 2024 à Vaivre (70)**.

Objectif de la compétition : Ce championnat permettra la qualification des sportifs (jeunes et adultes) de la région pour le championnat de France de para-cross adapté 2023 qui se tiendra du 1 au 3 mars 2024 à Cholet (49).

Lieu de la compétition : Le championnat se déroulera sur le site du lac de Vesoul à Vaivre. Se diriger vers le camping. Fléchage sur place.

Contact et information sur la compétition :

- Camille Aptel, CTF Ligue BFC du Sport Adapté, 06.30.84.59.46, camille.aptel@sportadapte.fr

Licence : Pour pouvoir participer à ce championnat, chaque sportif doit être en possession d'une licence compétiteur FFSA pour la saison 2023-2024, et doit avoir sa classification (AB/BC/CD).

[Point classification : Les sportifs licenciés inscrits dans le système compétitif de la FFSA sont classés par le biais des tests en référence aux quatre domaines de compétences, dans des « classes » homogènes AB, BC et CD. La finalité de cette codification est de permettre la meilleure expression sportive de tout participant, en fonction de ses capacités, dans des conditions garantissant sa sécurité.]

Chaque délégation doit avoir au moins un accompagnateur licencié FFSA.

Frais d'inscription : Des frais d'inscriptions de **5 €** sont demandés pour chaque sportif. Paiement à effectuer de préférence par l'association afin de réduire d'éventuelles erreurs. Par espèce, par chèque (à l'ordre de LBFCSA) ou par virement.

Aspect médical : Si un sportif est sous traitement, les accompagnateurs devront être détenteur d'une enveloppe cachetée, portant le nom et le prénom du sportif, contenant l'ordonnance (ou un document indiquant le traitement ou les allergies du sportif) et la photocopie de la carte de sécurité sociale. En cas d'intervention, cette enveloppe sera remise aussitôt au secours. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'absence de ces documents. Sur place, un médecin et des personnes titulaires du PSC1 seront présents, et les secours seront prévenus de la manifestation.

CONDITIONS DE LA COMPETITION

Les catégories : Les coureurs concourront en fonction de leur sexe, de leur classification et de leur âge selon les catégories suivantes :

Catégories	Année de naissance	Catégories	Année de naissance
Moins de 10 ans	2013 et après	Moins de 18 ans	2005 et après
Moins de 12 ans	2011 et après	Moins de 21 ans	2002 et après
Moins de 14 ans	2009 et après	Sénior (moins de 40 ans)	1984 et après
Moins de 16 ans	2007 et après	Vétérans (plus de 40 ans)	1983 et avant

Des regroupements de catégories peuvent être envisagés en fonction du nombre de participants.

Matériel du sportif :

- Tenue de sport
- Chaussures adaptées à la course en extérieur

Modalité de qualification au championnat de France : Pour être qualifié au championnat de France de para cross adapté 2024, le sportif a besoin de participer à ce championnat régional Bourgogne-Franche-Comté. Les dérogations ne seront délivrées que sur justificatifs d'absences recevables.

Déroulement du championnat : (prévisionnel)

Horaires	N° Course	Catégories	Distance	Nombre de boucle			
				Départ	Petite Boucle	Grande Boucle	Arrivée
14h05	8	Cross long Sport Adapté	4650m	1		3	1
15h	13	Cross court Sport Adapté	2150m	1	1	1	1

- **De 13h à 14h :** Accueil des sportifs + échauffement
- **14h05 :** Départ cross long = course 8
- **15h00 :** Départ cross court = course 13
- **15h30 :** Remise des récompenses

Une boisson chaude est offerte à la fin des courses. Une buvette sera disponible sur place (sucré/salé).

Modalité d'inscription : Fiche d'inscription excel (disponible en PJ) à remplir et à retourner à l'adresse : camille.aptel@sportadapte.fr.

Date limite d'inscription : mardi 9 janvier 2024.